



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :  
le 17/09/2024

Publication :  
le 27/09/2024

**Délibération n° D-2024-334**

Cession d'un terrain - Impasse Moulin de Comporté -  
Modification de la délibération D-2023-166 du 15 mai 2023

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

**Excusés :**

Madame Yvonne VACKER.

**Direction de la Réglementation et de  
l'Attractivité Urbaine**

**Cession d'un terrain - Impasse Moulin de Comporté -  
Modification de la délibération D-2023-166 du 15 mai  
2023**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 mai 2023, par laquelle il a approuvé la cession d'une portion du terrain cadastré section BC n°321 et situé impasse du Moulin de Comporté au profit du propriétaire riverain (section BC n°446). Une partie de cette parcelle devait être conservée par la Commune afin d'y intégrer un escalier d'accès reliant la rue Montaigne au cheminement en bord de Sèvre.

Toutefois, ce projet ne sera finalement pas mis en œuvre ; c'est pourquoi il a été proposé au propriétaire de la parcelle cadastrée BC n°446 d'acquérir ce terrain en totalité aux conditions suivantes :

- prix de vente : 45 € / m<sup>2</sup> conformément à l'estimation du Domaine en date du 28 mars 2023 ;
- conditions particulières : sont à la charge de l'acquéreur les frais de nettoyage du terrain (présence importante de ronces et de végétations diverses) et le coût de l'étude géotechnique obligatoire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- retirer la délibération n°2023-166 du 15 mai 2023 ;
- approuver la cession de la totalité de la parcelle cadastrée section BC n°321 au profit du propriétaire du terrain BC n° 446, aux conditions définies ci-dessus,
- autoriser la signature de tous actes afférents à cette transaction.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Aurore NADAL**

**Jérôme BALOGÉ**

**Direction Générale Des Finances Publiques**

Le 28 Mars 2023

**Direction départementale des Finances Publiques  
de la Vienne**

Pôle d'évaluation domaniale de Poitiers

11 rue Riffault – CS 70549

86020 Poitiers Cedex

téléphone : 05 49 55 62 00

mél. : ddfip86.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

La Directrice départementale des Finances  
publiques de la Vienne

à

Commune de Niort

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Valérie SERVANT

téléphone : 05 49 00 85 73

courriel : valerie.servant@dgfip.finances.gouv.fr

**Réf. DS: 11761146**

**Réf OSE : 2023-79191-18993**

## LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Madame,

Par une saisine du 09 Mars 2023, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale de l'emprise de la parcelle 191/BC321, 2 impasse du Moulin de Comporte à Niort en vue de sa cession.

En effet, lors du précédent avis n° 2021-79191-09256 du 02 Mars 2021, la valeur vénale retenue était de 18 000€ soit 45€/m<sup>2</sup> HT, et aucune modification concernant cette partie de parcelle n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le PED.

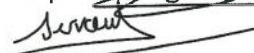
Le riverain M \_\_\_\_\_ de cette parcelle a transmis une proposition d'acquisition au montant de 55€/m<sup>2</sup> pour 400m<sup>2</sup> soit 22 000€ le 10/08/2022.

Par conséquent, la valeur vénale fixée à 45€ HT/m<sup>2</sup>, hors droits et charges, est reconduite.

Le présent avis est valable 18 mois.

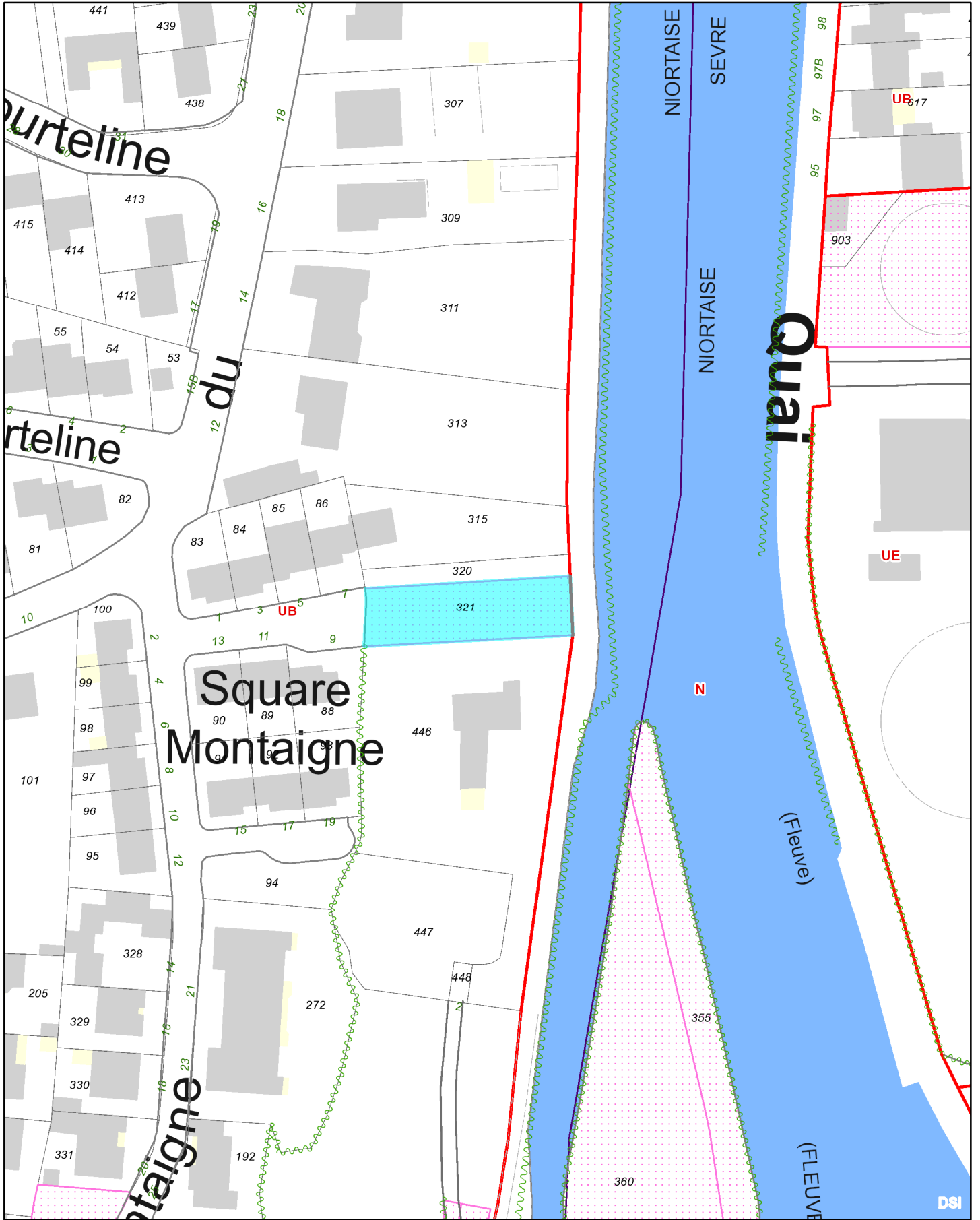
Vous prie d'agréer mes meilleures salutations,

Pour la Directrice départementale des Finances  
publiques,  
et par délégation,



Valérie SERVANT

Inspectrice des Finances Publiques



0 8 700 17 400 Mètres



Impasse du Moulin de Comporté